

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 26 JUI 2013

DATE DE CONVOCATION : 20 juin 2013

N°2013-06-09

Conseillers en exercice : 68
Conseillers titulaires et suppléants présents : 61
Conseillers votants : 54
Dont pouvoirs : 2

AR PREFECTURE

016-241600501-20130626-201306N09-DE
Reçu le 28/06/2013

Pour : 54
Contre : 0
Abstention : 0

L'an 2013 et le 26 juin à 18 heures 30, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni, en session au nombre prescrit par la loi, sur la commune de Mainfonds sous la présidence de M. Jacques CHABOT, Président.
Conformément à l'article 2121-15 du code général des collectivités territoriales, Mme Françoise Cordaillat remplit les fonctions de secrétaire de séance.

Etaient présents votants :

ANGEDUC : M. LEGER Pascal - **AUBEVILLE** : M. MONNET Lionel - **BAIGNES**: M. JAULIN Pierre, M. BAUDET Pierre, Mme BOUCHER Maryse- **BARBEZIEUX** : M. VIGNERIE René, M. GUERN Joël, Mme SIDERATOS Claudine, M. NEMIRI Brahim, M. MICHONNEAU René, M. GAURIEAU Francis, Mme JARDRY Suzette - **BARRET** : M. CHATELLIER Dominique, M. PROVOST Jean-Jacques - **BECHERESSE** : M. PUAUD Gérard - **BERNEUIL** : Mme IMBERT Pascale - **BLANZAC-PORCHERESSE** : M. VINSONNAUD Jean-Michel - **BOISBRETEAU** : M. TESSONNEAU Pierre - **BORS DE BAIGNES** : M. JOLLY Patrick - **BROSSAC** : M. ROUSSELLIERE Joseph, M. GOY Jean - **CHALLIGNAC** : M. WAYE Guy - **CHAMPAGNE VIGNY** : M. CHAPPA Patrice- **CHANTILLAC** : M. MARRAUD Jean-Luc - **CHILLAC** : Mme GOUFFRANT Marie-Hélène - **CONDEON** : M. CHAILLE DE NERE Jean, M. BOUTIN Christian - **CRESSAC SAINT GENIS** : M. MAUGET Bernard - **ETRIAC** : M. MASSE Bernard - **GUIMPS** : M. BARUSSAUD Albert - **JURIGNAC** : M. DECELLE Guy, M. COUSSY Jean-Marie - **LACHAISE** : M. ROUX Didier - **LADIVILLE** : M. CHABOT Jacques - **LAGARDE SUR LE NE** : M. TAPON Serge - **LAMERAC** : M. MOUCHEBOEUF Michel - **LE TATRE** : M. DESSE Bernard - **MAINFONDS** : M. BARBOT Jean-Pierre - **MONTCHAUDE** : M. LEYMARY Jean-Michel - **ORIOLES** : M. BIZE Alain - **PASSIRAC** : M. De CASTELBAJAC Dominique **PERIGNAC** : M. MATRAT Christian, Mme CORDAILLAT Françoise - **SAINT FELIX** : Mme AUBRIT Marie-Claire - **SAINT LEGER** : Mme ROCHAIS Anne Marie - **ST AULAIS** : M. HUNEAU Patrick - **ST PALAIS DU NE** : M. GERBIER Jean-Paul - **SAINTE SOULINE** : M. GOHIN Christian - **SAINT MEDARD** : Mme BOISSEAU Danielle - **SALLES DE BARBEZIEUX** : M. VARENNE Michel - **TOUVERAC** : M. HUGUES Jacky, M. PORTRAIT Bernard.

Etaient présents sans droit de vote :

TETOIN Gaël, GALLAIS Denis, RAVAIL Pierre, GAILLARD Eric, CHABOT Jean-Michel, CLENET Jean-Michel, MARTINAUD Françoise, FAURE Jean-Marie, ZERBIB Yves.

Etaient excusés :

M. SAUMON Gérard, Mme GARNEAU Janine, M. GAUNEAU Patrick, M. ARDOUIN Jean-Claude, M. DEAU Loïc, M. HADJ BOAZA Abdel.

Pouvoirs :

M. GOMES Helder (Barbezieux) a donné pouvoir à M. VIGNERIE René(Barbezieux), M. VERGNION Philippe (Péreuil) donne pouvoir à M. CHABOT Jacques (Ladiville).

N°9 - Objet : Evolution des tarifs de la saison culturelle et artistique

Rapporteur : le Président

Monsieur le Vice-Président propose une évolution des tarifs d'entrées et des abonnements aux spectacles de la saison culturelle communautaire. Il indique que ces tarifs présentés en suivant ont été approuvés par les membres de la Commission Affaires Culturelles en date du 05 juin 2013

Les nouveaux tarifs sont les suivants :

Tarifs :

- 15 € Tarif spécial
- 12 € Tarif normal
- 10 € Tarif préférentiel : comités d'entreprises et adhérents du G19 hors spectacles à tarifs spéciaux
- 6 € tarif réduit : étudiants, demandeurs d'emploi, apprentis, moins de 18 ans sur présentation de documents officiels à jours au moment de l'achat du ticket. Certaines catégories de spectacles (amateur, sortie de résidence, forme artistique restreinte en temps)
- 4 € scolaires, enfants de moins de 12 ans

- Gratuité : Accompagnateurs des séances scolaires, professionnels du spectacle vivant et invitations spéciales et exceptionnelles.

Cartes d'abonnements

Cartes d'abonnements :

- 3 spectacles : deux spectacles à tarif normal ou réduit et un spectacle à tarif spécial / 30 €
- 4 spectacles : tout spectacle confondu limité à deux spectacles à tarif spécial / 37 €
- 5 spectacles tout spectacle confondu / 45 €

Le CD de l'atelier d'écriture « Des chansons dans la ville » sera vendu au prix de 12 € l'album.

Ces tarifs resteront en vigueur jusqu'à nouvelle délibération du Conseil Communautaire.

Où cet exposé, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- Accepte les tarifs de la saison culturelle tels que présentés, à compter de septembre 2013, ils n'évolueront que sur nouvelle décision de l'Assemblée délibérante ;
- Accepte le prix de vente du CD « Des chansons dans la ville » au prix de 12 € l'album ;
- Autorise Monsieur le Président à signer tous les documents inhérents à la présente délibération.

Certifié exécutoire par le Président . . .
Reçu en Sous-Préfecture le : 28 juin 2013
Publié ou notifié le : 28 juin 2013
Touvérac, le 28 juin 2013

Pour extrait conforme,
Touvérac, le 28 juin 2013
Jacques CHABOT
Président,

